

la monnaie de Berlin. Le groupe "neutre" a alors entrepris de se faire représenter à un comité de spécialistes chargé de chercher à obtenir un accord détaillé permettant d'unifier la monnaie de Berlin et de rétablir les communications.

Le comité se réunit à Paris et à Genève, sous la présidence de M. N. A. Robertson, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, en vue de concilier la position des pays intéressés. Son travail n'était pas terminé en fin d'année.

Autres questions politiques.—Parmi les autres questions politiques discutées durant l'année figurent la prétendue menace à la paix internationale par suite des événements survenus en Tchécoslovaquie, l'avenir de Trieste, le différend Inde-Pakistan, les relations de l'Espagne avec les Nations Unies, le régime de tutelle appliqué à des régions stratégiques, le rapport de la Commission spéciale pour les Balkans et l'avenir des anciennes colonies italiennes en Afrique.

Commission intérimaire.—La délégation canadienne a pleinement participé au travail de la Commission intérimaire, formée à titre d'expérience par l'Assemblée générale en novembre 1947 en vue de l'aider à favoriser la collaboration internationale et à maintenir la paix et la sécurité internationales. La Commission intérimaire a siégé du début de janvier à la mi-juillet pour étudier la question de la Corée, des propositions relatives à la révision du mode de votation au Conseil de sécurité, des principes généraux de collaboration au maintien de la paix internationale et l'opportunité de se voir charger à titre permanent d'aider l'Assemblée à s'acquitter de responsabilités entre les sessions. Le Canada a été membre de la Commission et un Canadien a fait fonction de rapporteur d'un groupe de neuf pays qui, durant mai et juin, ont rédigé un projet d'avis à l'Assemblée générale touchant le genre de décisions du Conseil de sécurité devant échapper au veto.

Conseil économique et social.—La sixième session du conseil s'est déroulée à New-York du 2 février au 11 mars et la septième, à Genève, du 19 juillet au 7 septembre. A sa sixième session, le conseil s'est surtout occupé de la surveillance générale du travail des organismes subsidiaires et des institutions spécialisées ainsi que de l'adoption de méthodes de travail adaptées à ses fonctions. Un comité *ad hoc*, présidé par M. G. F. Davidson, sous-ministre du Bien-être social du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a eu mission d'étudier les moyens de mieux coordonner le travail du Conseil et de ses commissions et des institutions spécialisées. La septième session s'est surtout penchée sur des questions essentielles et a avancé dans l'élaboration ou la révision des conventions internationales sur la suppression de la traite des femmes et des enfants, la prévention de la prostitution, l'émission de certificats de décès à l'égard des personnes disparues, la sauvegarde de la liberté de la presse, et la réunion et la transmission des nouvelles. Un protocole a étendu aux nouveaux produits synthétiques, la portée de la convention de 1931, qui limite la fabrication et réglemente la distribution des stupéfiants, le Canada a signé le protocole au cours de la Troisième session de l'Assemblée générale.

Des spécialistes canadiens sont membres des commissions techniques suivantes du Conseil économique et social: Commissions des questions économiques et de l'emploi, des questions sociales, de la population, de la statistique et des stupéfiants. Chacune de ces commissions a tenu une assemblée en 1948.

Institutions spécialisées.—Deux nouvelles organisations ont dépassé le stade provisoire pour devenir des institutions spécialisées légalement constituées: l'Organisation internationale pour les réfugiés et l'Organisation mondiale de la santé.